

Monsieur Yannick Nadesan
Conseiller municipal
Délégué à la Petite Enfance

Groupe communiste

Téléphone : 02.23.62.13.82.

Télécopie : 02.23.62.13.89.

ynadesan@ville-rennes.fr

<http://www.eluscommunistesrennais.org>

Conseil Municipal du 21 février 2011

Intervention de Yannick Nadesan à propos de la construction d'un équipement de quartier en centre ville

Le quartier centre a une forte personnalité : c'est le quartier le plus ancien et le mieux identifié de notre ville, c'est aussi un de ses quartiers les plus dynamiques.

Loin d'être figé, ce quartier est en pleine évolution.

Ces dernières années, le quartier centre s'est ainsi fortement transformé : son plateau piétonnier s'est étendu, il a accueilli des stations de métro, l'offre commerciale s'est accrue et diversifiée.

Nous continuerons de conforter ce dynamisme.

Au Conseil municipal de janvier, nous avons voté un ambitieux programme pour poursuivre la requalification des immeubles du centre ville.

La délibération qui nous intéresse maintenant s'inscrit dans cette logique : celle de faire plus et mieux pour les habitants de ce quartier de notre ville et pour leur cadre de vie.

C'est aussi une grande ambition, chiffrée tout de même à plus de 7 millions d'Euros.

Les habitants du quartier centre ont aussi besoin de davantage de services publics et d'un véritable équipement de quartier.

Le programme que nous allons approuver ce soir répond à ce besoin.

Celui-ci participera à l'identification du quartier, il y accueillera petits et grands événements privés ou publics, organisé par les associations ou les particuliers. Des pages nouvelles de l'histoire de ce quartier s'y écriront.

Comme pour tous les quartiers de notre ville nous voulons pour le Centre conforter la mixité sociale, que les associations y prospèrent et que les familles s'y épanouissent. Et celles-ci y trouveront particulièrement leur compte avec le volet petite enfance du projet : à savoir l'ouverture d'un espace multi-accueil à l'emplacement de l'actuel bâtiment du jeu de Paume.

Outre que cet espace enfance contribuera à augmenter le nombre de places d'accueil de notre ville et renforcer le maillage déjà existant dans les quartiers du centre et du péri-centre (Alain Gerbault, Jean Piaget, Papu et Tannou en accueil collectif ainsi que Mac Mahon et Sweet Môme), il viendra aussi combler un manque dans ce secteur du centre historique où le nombre très faible d'assistantes maternelles ne parvient pas à satisfaire une demande croissante.

S'il y en a encore à penser que le « libre marché » va naturellement régler des problèmes aussi concrets que celui de faire garder leurs enfants, ils apprécieront ici toute l'efficacité du service public.

Autre problème concret que rencontrent de nombreux parents actifs : les horaires variables, à savoir les semaines où les jours travaillés sont différents. Comme nous l'avons fait à la crèche Mac Mahon, ce nouvel équipement étoffera donc l'offre existante et sera organisé pour répondre à ce genre de situation.

J'ajoute enfin qu'à l'occasion de l'élaboration du projet, nous avons franchi une nouvelle étape dans la concertation, tant pour cerner tous les besoins que pour la conception même des locaux.

Ainsi, un groupe de travail s'est constitué avec les professionnels de la petite enfance, des parents et habitants du quartier.

Ils nous ont entre autres aidé à innover en matière d'équipement sur le quartier

Plus précisément, cela a notamment conduit à : l'ouverture de la salle de motricité aux assistantes maternelles indépendantes du quartier et à la création d'un espace dédié à tous les parents du quartier.

Je constate au passage que même si Rennes a un taux d'équipement en accueil collectif et familial près de deux fois supérieur à la moyenne nationale, loin de nous reposer sur nos lauriers, nous marquons notre détermination à agir toujours plus et à agir toujours mieux en faveur des familles rennaises. Ceci est très positif.

Ce qui est beaucoup moins positif et j'en terminerai là, ce sont les « économies » que le gouvernement réalise à chaque rentrée scolaire : celles-ci pénalisent les enfants, les professionnels de l'éducation nationale et elles pénalisent aussi le secteur de la petite enfance.

Une publication du Haut Conseil de la Famille datant du 11 février vient malheureusement confirmer les inquiétudes exprimées ici à plusieurs reprises.

La publication fait effectivement état de l'effet de « vases communicants » entre l'augmentation du nombre de places d'accueil pour la petite enfance (+ 20.000 entre 2008 et 2009) et la baisse du nombre d'enfants de 2-3 ans scolarisés (- 25.000 pour la même période).

C'est aujourd'hui chiffré : les efforts que nous faisons pour offrir des modes d'accueil sont contrecarrés par les coupes claires dans les budgets des écoles maternelles.

Soyez assurés, chers collègues, que ces difficultés réelles et inacceptables sont une motivation supplémentaire pour notre action en faveur de la petite enfance, ce projet en est la parfaite illustration.